

RÉSOLUTION

Pour des *politiques de jeunesse* structurantes et adaptées aux enjeux du XXI^e siècle

Le Bureau du CESE

DÉCEMBRE 2023

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté—Égalité—Fraternité


cese
Conseil économique
social et
environnemental

2023-028
NOR : CESL1100028X
Mercredi 13 décembre 2023

JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Mandature 2021-2026
Séance du 13 décembre 2023

**Pour des politiques de
jeunesse structurantes
et adaptées aux enjeux
du XXI^e siècle**

Résolution du Conseil économique,
social et environnemental sur proposition
des commissions Environnement
et Économie et finances

Rapporteur :
Le Bureau

Question dont le Conseil économique, social et environnemental a été saisi par décision de son bureau en date du 4 juillet 2023 en application de l'article 3 de l'ordonnance n° 58-1360 du 29 décembre 1958 modifiée portant loi organique relative au Conseil économique, social et environnemental.

Le bureau a préparé une résolution intitulée *Pour des politiques de jeunesse structurantes et adaptées aux enjeux du XXI^e siècle.*

sommaire

AXE 1 - POLITIQUES DE JEUNESSE : RÉPONDRE À L'URGENCE SOCIALE ET ÉCOLOGIQUE

6

- A. Inégalités à l'école, inégalités d'accès
au monde du travail 6
- B. Reproduction sociale, permanence
et accentuation des inégalités 7
- C. La jeunesse face aux changements
climatiques et de société 9
- D. Engagement, innovation et expérimentation 9

AXE 2 - POUR DES POLITIQUES PUBLIQUES DE JEUNESSE STRUCTURANTES FACE AUX DÉFIS ÉCONOMIQUES, SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX

12

- A. Recréer les conditions de l'engagement
par une politique de lien et de présence 12
- B. Relier, lier, faire et refaire société 13
- C. Le travail comme moyen d'action,
de réalisation et d'engagement 14

AXE 3 - QUELLES SÉCURITÉS POUR CONSTRUIRE SA VIE ?

16

- A. Relever l'investissement de la Nation 16
- B. Assurer une éducation de qualité
pour toutes et tous 17

AXE 4 - RENOUVELER LE LIEN INTERGÉNÉRATIONNEL ET LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS LIÉES À L'ÂGE

18**Déclarations des groupes** **20****Scrutin** **32**

Dès le début de la mandature 2021-2026, le Conseil économique social et environnemental (CESE) a rappelé, dans ses orientations stratégiques, que les transitions doivent « dessiner un horizon désirable, en premier lieu pour la jeunesse, fondé sur un nouveau modèle social »¹. En effet, en 2019, le CESE constatait que *« des transitions très fortes [sont] en cours : démographique, économique, numérique, écologique, qui dessinent pour demain un monde entièrement nouveau et appellent des changements de fond »*².

Démographiquement, avec la hausse de l'espérance de vie et la baisse des naissances, les 15-29 ans représentent 17,3 % de la population française en 2023, et ne représenteront plus que 15,7 % en 2050³, alors que les plus de 65 ans représenteront 27,3 % de la population contre 20,7 % aujourd'hui⁴.

Réussir les transitions nécessite de porter une attention particulière envers les jeunes et les générations futures, en particulier leurs conditions de vie et de bien-être. Ce qu'elles sont, ce qu'elles aspirent à être, ce qu'elles ont à dire sur leurs vies et comment elles imaginent leur avenir doit être systématiquement intégré dans toute réflexion sur les transitions et dans le récit de la société à construire avec toutes et tous.

Le CESE soutient une adaptation des politiques publiques afin de respecter le droit des générations futures à vivre dans de bonnes conditions, conformément au principe fondamental du développement durable énoncé par le rapport Brundtland « *Notre avenir à tous* » dès 1987.

Alors que de profonds bouleversements traversent nos sociétés actuelles (crises écologiques, conflits armés, accroissement des inégalités et crises sociales) et rendent l'avenir incertain voire anxiogène, le CESE veut contribuer à la construction de politiques publiques pensée avec et pour les jeunes.

1 Orientations stratégiques du Conseil économique, social et environnemental : https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2021/2021_orientations_strategiques.pdf

2 Cf. CESE, avis *Fractures et Transitions* : <https://www.lecese.fr/travaux-publies/fractures-et-transitions-reconcilier-la-france>

3 68,1 millions d'habitants en 2070 : une population un peu plus nombreuse, mais plus âgée. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5893969>

4 <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4277619?sommaire=4318291>

La démocratie doit être à tout moment approfondie en se donnant les moyens et les conditions de mieux reconnaître, et prendre en compte la parole des jeunes dans les décisions politiques. Les jeunes sont actuellement trop peu représentés dans les institutions et les espaces de débat entre acteurs publics et privés. Et pourtant, ils auraient leur mot à dire sur toutes les politiques qui les concernent. Ces politiques pensées en silos ou par des dispositifs spécifiques n'appréhendent pas assez justement la diversité et la variabilité de leurs conditions de vie, ni la globalité et la diversité de leurs aspirations. La jeunesse en tant qu'âge de la vie est une richesse pour la société, pour son renouvellement démocratique et sa vitalité économique. Le CESE souhaite porter et valoriser ces apports pour que la société dans son ensemble s'en empare et puisse se projeter dans l'avenir.

En s'appuyant sur les récents travaux du CESE et la synthèse de la journée « politiques de jeunesse » organisée le 26 avril 2023 au Conseil, cette résolution vise à réaffirmer l'engagement des acteurs de la société civile représentés au sein de notre assemblée, à orienter les politiques concernant les jeunes en répondant aux enjeux suivants :

→ Comment partager une connaissance sur les situations de jeunesse, les aspirations et engagements divers, et permettre ainsi à notre société de s'adapter aux évolutions en cours ?

- Comment construire les conditions assurant à tous les jeunes de devenir des hommes et des femmes libres, en capacité de bâtir leur avenir, celui de leur famille et de la société au sein de territoires diversifiés ?
- Comment penser des politiques publiques de jeunesse globales, structurelles et structurantes, adaptées à la diversité des jeunes et des parcours de vie ?
- Comment garantir à tous les jeunes de penser et participer à l'élaboration des politiques publiques agissant sur leurs conditions de vie actuelles et à venir, tout en soutenant leurs engagements et leur représentation ?
- Comment développer la confiance et la solidarité intergénérationnelle ; construire une société de liberté, de solidarité et de fraternité ; agir pour améliorer les conditions de vie sur la planète ?
- Comment tenir compte des aspirations des jeunes et leur permettre d'avoir une place dans la société ?

AXE 1

Politiques de jeunesse : répondre à l'urgence sociale et écologique

La jeunesse est une période de transition de l'enfance à l'âge adulte au cours de laquelle s'expérimente et se construit un rapport au travail, à l'émancipation, ainsi qu'à la vie affective, sociale et citoyenne. Ce constat permet de mesurer la difficulté d'élaborer des politiques publiques de jeunesse prenant en compte la diversité des attentes des jeunes. Ces dernières décennies, ces politiques ont souvent été conçues de façon sectorielles et pensées en silos, définies à partir d'un critère d'âge sans prise

en compte des trajectoires de vie. Par exemple, le chemin vers l'autonomie est très variable et tend à s'allonger : fin des études à 21 ans en âge médian, premier emploi stable à 27 ans, accès à un logement autonome à 24 ans⁵... Au-delà de ces tendances générales, s'ajoutent des urgences particulières, notamment pour les jeunes NEET⁶, les jeunes ayant eu un parcours d'aide sociale à l'enfance ou les jeunes assignés à certains territoires urbains ou ruraux.

A. Inégalités à l'école, inégalités d'accès au monde du travail

Le système éducatif français se caractérise par la reproduction des inégalités et des déterminismes sociaux. Il reste structuré autour de la reproduction des élites. Selon diverses enquêtes, la France demeure l'un des trois pays où l'origine sociale pèse le plus sur les résultats scolaires⁷. Quelle que soit la qualité des efforts dans le travail

scolaire, les jeunes n'ont pas tous les mêmes chances de décrocher un diplôme, pourtant déterminant pour accéder à un emploi sur le marché du travail français. Ils n'ont pas tous la capacité de choisir des études qui les conduiront aux métiers de demain. Même si l'accès aux études supérieures se démocratise, la compétition scolaire reste élevée et

⁵ Chiffres clefs de la jeunesse, INJEP, 2021

⁶ NEET : Not in Education, Employment or Training : classification sociale d'une certaine catégorie de personnes sans emploi, ne poursuivant pas d'études et ne suivant pas de formation

⁷ https://www.cnesco.fr/wp-content/uploads/2017/04/Inegalites_sociales_rapport_Cnesco.pdf; OCDE-PISA, Résultats enquête de 2018

la promotion sociale limitée. De plus, si la société tend parfois à réduire la jeunesse aux étudiantes et étudiants, ces derniers ne représentent que 40 % des 18-25 ans.

L'accès à une activité professionnelle est source d'épanouissement et d'émancipation lorsqu'elle est choisie et vécue dans des conditions dignes et sécurisantes. Si la jeune génération actuelle est la plus diplômée, elle connaît toujours une surexposition au chômage et aux emplois précaires. De fait, l'écart vis-à-vis du reste de la population s'est amoindri (17,3 % contre 7,3 % en 2022, alors qu'en 2012 c'était 25,8 % contre 9,8 %), mais lorsqu'elle travaille, c'est plus souvent à temps partiel (22,5 % contre 17,3 % en population générale) ou en sous-emploi (7,9 % contre 4,6 % en population générale)⁸. Si certains jeunes

choisissent le temps partiel, d'autres le subissent. Même si cela ne concerne pas tous les jeunes, les débuts de carrières compliqués ont des effets sur toute leur trajectoire, ce que le sociologue Camille Peugny décrit comme un « effet cicatrice » qui tend à s'accroître : le taux de stabilisation dans l'emploi et le retard de salaire pris par les jeunes en début de carrière ne se rattrapent pas par la suite⁹. Les difficultés à entrer dans le monde du travail et à s'y stabiliser sont aussi un frein à l'engagement des jeunes. En effet, selon l'INJEP, « les étudiants (44 %) et les jeunes en emploi (43 %) sont davantage bénévoles que les jeunes au chômage (25 %)¹⁰ ».

B. Reproduction sociale, permanence et accentuation des inégalités

La génération actuelle des 18-25 ans est marquée par de fortes inégalités et fractures sociales¹¹. Un jeune sur quatre est actuellement en situation de pauvreté monétaire, souvent corrélée à celle de ses parents, ce qui fait de cette génération, comparativement aux autres, la plus pauvre de France¹². Pour comprendre les inégalités au sein de la jeunesse, l'étude de la reproduction

sociale et des trajectoires est essentielle. Des travaux récents indiquent la plus forte prévalence de l'inégalité liée au capital / héritage économique sur la trajectoire de vie des jeunes. Ainsi, la part du patrimoine héritée dans le patrimoine total représente désormais 60 % contre 35 % au début des années 1970¹³.

8 Chiffres clé de la jeunesse, INJEP 2023 (INJEP, *Moral, état d'esprit et engagement des jeunes en 2023*, Résultats du baromètre DJEPVA sur la jeunesse. : https://injep.fr/wp-content/uploads/2023/09/Synthese-Baro_jeunesse_Moral-engagement.pdf)

9 Camille Peugny, *Pour une politique de la jeunesse, 2022*

10 Chiffres clé de la jeunesse, INJEP 2023 (INJEP, *Moral, état d'esprit et engagement des jeunes en 2023*, Résultats du baromètre DJEPVA sur la jeunesse. : https://injep.fr/wp-content/uploads/2023/09/Synthese-Baro_jeunesse_Moral-engagement.pdf)

11 Camille Peugny, *Pour une politique de la jeunesse, 2022* sur la base des études de Virginie Mora, *comment les conditions d'insertion des jeunes se sont-elles transformées en 20 ans ?* Céreq essentiel n°1 2018, p 51,59. Selon le Céreq, 10 % des débutants de 1998, étaient en situation de déclassement cinq ans avant la fin des études, pour près de 17 % des débutants en 2010

12 DREES, *Mesurer le niveau de vie et la pauvreté des jeunes adultes de 18 à 24 ans*, février 2023.

13 *Repenser l'héritage*, Conseil d'analyses économiques, décembre 2021

Il faut six générations pour qu'un Français issu d'une famille pauvre atteigne le niveau de vie moyen du pays. La situation sociale des jeunes dépend encore trop largement de celle de leurs parents. Si les familles jouent généralement un rôle prépondérant dans l'accompagnement et la sécurisation des parcours de leurs enfants, nombre de jeunes majeurs se sentent considérés seulement comme des « mineurs sociaux » en raison du mode de calcul des aides relevant de la solidarité nationale et de l'impôt sur le revenu qui est familialisé¹⁴. Par cette situation de nombreux et nombreuses jeunes ne disposent pas des mêmes droits que le reste de la population adulte. Ce système ne permet pas à l'ensemble des jeunes, notamment ceux issus des foyers les plus fragiles, de garantir leur autonomie financière sans précariser davantage leur famille.

Dans les pays du nord de l'Europe, on considère que cet âge de la vie doit être pris en charge par l'État. Dans les pays plus libéraux, on fait confiance au marché (endettement par le prêt ou salarisation précoce) pour prendre en charge les jeunes. La France adopte un modèle hybride. L'État intervient *via* les dépenses d'éducation, les bourses, les allocations logements et les dégrèvements fiscaux, tandis que le marché joue également un rôle important (de plus en plus

d'étudiants s'endettent et 40 % d'entre eux devaient exercer une activité professionnelle pour financer leurs études en 2015¹⁵). Comme le cite le Haut Conseil à la famille : « *nombre d'intervenants considèrent que le système actuel d'aides monétaires aux ménages ne respecterait pas assez le souhait d'autonomie des jeunes. [...] Le système est donc très loin d'accorder des droits propres au jeune sur un mode forfaitaire et universel*¹⁶ ».

Les révoltes urbaines de l'été 2023 représentent de nouvelles alarmes quant aux urgences sociales qui se vivent dans l'angle mort du regard médiatique et des débats politiques. Les jeunes sont proportionnellement bien plus nombreux dans les quartiers populaires. Les 1 300 quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) comptent 40 % de personnes de moins de 25 ans, contre 29 % dans le reste du pays¹⁷, dans un contexte où le taux de pauvreté est 2 fois supérieur au reste des territoires¹⁸. Le taux de chômage des 15-64 ans résidant en QPV est 2,2 fois supérieur à d'autres quartiers de l'aire urbaine et, à diplôme supérieur équivalent (BAC+2), le taux de chômage est 1,5 fois supérieur¹⁹. Conjugues à la suroccupation des logements, une mobilité quotidienne restreinte, à un accès au système de soin plus complexe et à une délinquance violente plus présente qu'ailleurs,

14 Conformément aux principes issus de l'article 13 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen

15 Enquête *Conditions de vie* publiée par l'Observatoire de la Vie Étudiante en avril 2021

16 Haut Conseil à la Famille, *Les jeunes de 18 à 24 ans*, 14 avril 2016

17 INJEP, *Qui sont les jeunes des quartiers de la politique de la ville ? (QPV)*, 2021

18 Observatoire national politique de la ville, 2022

19 Ibid

les événements récents sont révélateurs de conditions de vie particulièrement dégradées pour les habitantes et habitants de ces quartiers, dont les jeunes en particulier. Cette situation montre la nécessité de renforcer le maillage des acteurs du lien social ainsi que des accompagnements adaptés pour permettre aux jeunes de ces quartiers de construire leur projet professionnel et leur contribution à la société.

Pour lutter efficacement contre le déterminisme social, des politiques publiques transversales permettant l'accès de tous les jeunes et de leurs familles aux droits fondamentaux doivent être mises en place.

C. La jeunesse face aux changements climatiques et de société

À cette crise sociale et économique s'ajoute « *l'effondrement climatique* »²⁰ en cours qui oblige à penser de façon urgente des politiques d'adaptation et de transformation profonde permettant le renforcement des capacités d'action, notamment des plus jeunes. L'impact du changement climatique sur les jeunes est appelé à se renforcer. Selon l'UNICEF, au niveau mondial, 66,5 millions d'enfants sont affectés chaque année par les fléaux météorologiques, ils seront 175 millions durant la prochaine décennie²¹. Alors que l'éco-anxiété semble progresser chez les jeunes en portant atteinte à leur santé mentale ainsi qu'à leurs capacités à se projeter, le devoir de notre société est de permettre leur émancipation et de leur donner confiance en l'avenir, tout en préservant leur santé globale. Face à des réalités scientifiques de plus en plus alarmantes, il est nécessaire d'engager des politiques climatiques volontaristes, ambitieuses et participatives.

Certaines données doivent nous alerter : ainsi, la prévalence des épisodes dépressifs caractérisés atteint 20,8 % des 18-24 ans²², en hausse de 9 points depuis 2017 ; de même, la sédentarité s'installe, avec près de 73 % des jeunes de 11 à 17 ans qui n'atteignent pas les recommandations en matière d'activité physique²³. Ces données sur la santé physique et psychique des jeunes générations sont alarmantes. Les nombreuses difficultés rencontrées par le secteur de la pédopsychiatrie en France ne font que renforcer le manque de prise en charge adéquate des troubles de santé mentale des jeunes²⁴.

Pour le CESE, ces enjeux appellent également à une transformation profonde des modes de vie et de l'aménagement du territoire, une réduction des inégalités et une restauration des liens sociaux. Sans ces transformations, l'impératif de justice sociale et écologique ne pourra être tenu, notamment envers les plus jeunes.

20 Antonio Guterres, Secrétaire général de l'ONU, 6 septembre 2021, "*climate breakdown*"

21 <https://www.unicef.fr/convention-droits-enfants/changements-climatiques/>

22 Santé Publique France, bulletin épidémiologique hebdomadaire, février 2023

23 Verdot C, Salanave B, Deschamps V (2020), activité physique et sédentarité dans la population française, Santé publique France

24 CESE, avis "*Améliorer le parcours de soin en psychiatrie*" avis du CESE rapporté par Anne Gauthier et Alain Dru, adopté le 24 mars 2021

D. Engagement, innovation et expérimentation

Ce constat ne doit pas masquer l'enthousiasme et l'énergie propres aux plus jeunes. **Le CESE appelle à une exigence renouvelée dans l'attention que la société porte à cette génération qui incarne un fort potentiel d'engagement et d'innovation.** Les capacités innovantes des entreprises reposent souvent sur leur attractivité auprès des jeunes diplômés qui pourront développer des projets structurants pour l'avenir. Nombre d'entre elles cherchent à repenser leur organisation, l'attractivité de leurs métiers, leur évolution stratégique en cohérence avec la nécessité d'intégrer des jeunes à leur activité.

Sans nier la gravité de la situation, osons affirmer qu'il existe des jeunes heureux. Des jeunes qui manifestent et transmettent de l'enthousiasme à l'école, dans les entreprises, les associations et les syndicats, mais aussi dans les divers lieux de culture et de sport, dans les réunions familiales ou les rencontres entre amis. Des jeunes qui se mobilisent en force pour construire le monde de demain, un monde à leur image, enthousiaste, et qu'ils seront fiers, à leur tour, de confier aux générations futures.

Selon l'INJEP, en 2021, 16,3 % des jeunes ont bénévolement donné de leur temps pour une association plus de deux fois par semaine. Rappelons que sur les questions de justice sociale et climatique les jeunes sont loin d'être passifs et s'y engagent d'ailleurs davantage que leurs aînés. Ainsi, selon le baromètre Hello Asso et Opinion Way²⁵, il existe un clivage générationnel entre les jeunes et les seniors sur l'engagement contre les discriminations. 29 % des 18-24 ans déclarent s'engager pour la défense des droits des femmes (contre 2 % pour les 65 ans et plus), 39 % pour la lutte contre le racisme (contre 3 % pour les seniors) et 8 % pour la défense des droits LGBTQI+ (contre 1 %). La « génération climat » est également sur-représentée dans l'engagement pour l'environnement (27 % pour les 18-24 ans et 30 % pour les 25-34 ans, contre 15 % pour l'ensemble des Français) ainsi que les sympathisants de gauche (25 % soit un écart de 10 points par rapport à la moyenne nationale).

La société doit favoriser et valoriser les nouvelles formes d'engagement d'une génération consciente des défis sociaux et climatiques qui l'attendent. Tout jeune devrait être soutenu dans ses aspirations et sa volonté pour contribuer à la cohésion sociale, et exercer pleinement sa citoyenneté avec l'ensemble des générations.

²⁵ Étude : Opinion Way et Hello Asso, Baromètre de l'engagement citoyen et solidaire : https://www.helloasso.com/blog/wp-content/uploads/2022/11/Synthese-Barometre-de-lengagement-citoyen-solidaire-HelloAsso-et-Opinion-Way-novembre-2022_compressed.pdf

Afin de trouver les voies d'une politique de jeunesse répondant à cette urgence sociale et écologique basée sur la réalité de vie des jeunes, un premier enjeu consiste en un travail d'appropriation des données quantitatives et qualitatives sur les situations et trajectoires de vie des jeunes. **Le CESE appelle à la poursuite des travaux portant sur les trajectoires des jeunes en associant les CESER volontaires, les organisations de la société civile et les organismes de recherche pour élargir le regard et poser un diagnostic partagé.**

AXE 2

Pour des politiques publiques de jeunesse structurantes face aux défis économiques, sociaux et environnementaux

Les préconisations du CESE concernant exclusivement les jeunes ont porté principalement sur l'éducation scolaire, l'enseignement supérieur ou l'insertion professionnelle. Les sujets de leurs conditions de vie, de leurs aspirations, de leur participation à la cohésion sociale et à la vie démocratique gagneraient à être investis par notre assemblée et faire l'objet de travaux spécifiques.

Comme le souligne l'avis du CESE « *Pour l'accès de tous aux droits de tous par la mobilisation de tous* »²⁶, une politique de jeunesse doit viser à sortir d'une logique de dispositifs spécifiques pour permettre à chaque jeune majeur d'accéder de façon effective à l'ensemble des droits fondamentaux, selon le droit commun et penser les moyens pour y parvenir ²⁷.

A. Recréer les conditions de l'engagement par une politique de lien et de présence

Il est désormais admis que, quelles que soient les mobilisations françaises, les choix actuels et passés pourraient conduire à vivre à la fin du siècle dans une société subissant une hausse de température de +3° à +4°C, accompagnée d'un effondrement

du vivant, ayant dépassé la plupart des limites planétaires²⁸ et épuisé une grande partie des ressources naturelles. Dès lors, toute politique doit agir sur les efforts d'atténuation, et la capacité d'anticipation et d'adaptation aux conditions futures.

²⁶ CESE, avis et rapport, rapporté par Didier Robert, adopté le 18/06/2003

²⁷ Avis *Approche fondée sur les droits de l'homme*, CNCDH, 3/02/2018

²⁸ De nombreux rapports scientifiques internationaux ont indiqué que six « limites planétaires » sur neuf sont désormais dépassées et que deux autres s'approchent dangereusement des seuils d'alertes. Pour les chercheurs, elles représentent des seuils à ne pas dépasser afin que les écosystèmes restent dans une « zone de fonctionnement sûre » ».

<https://www.stockholmresilience.org/research/planetary-boundaries.html>

https://www.ipcc.ch/report/ar6/syr/downloads/report/IPCC_AR6_SYR_LongerReport.pdf

Il est primordial de prévoir dans les politiques publiques des mesures garantissant aux jeunes générations leurs facultés d'adaptation, leurs capacités à créer des liens sociaux forts et solidaires entre eux et avec le reste de la société, et à acquérir les compétences nécessaires pour construire les indispensables transitions et les accélérer. Alors que

près d'un jeune sur cinq est estimé en situation d'isolement social²⁹, **le CESE appelle à faire du renouvellement des liens sociaux dans le temps long une priorité nationale, afin de garantir aux personnes la possibilité de s'impliquer et d'être actrices des transformations de la société, et d'acquérir les compétences qui y concourent.**

B. Relier, lier, faire et refaire société

Les jeunes se détachent des espaces de socialisation collective traditionnels, en perte de vitesse, liée au recul des services publics et de l'action associative auprès de toutes et tous et dans tous les territoires.

De moins en moins de jeunes partent en vacances collectives et la participation sportive en club diminue. L'inscription en club n'est pas simple, de nombreux jeunes se sont vu refuser cette inscription³⁰.

Par ailleurs, près de la moitié des jeunes estiment que la police manque de respect envers les citoyens³¹, reflétant une méfiance croissante envers les institutions dans un contexte de détérioration du lien entre services publics et citoyens. En raison, entre autres, de leur sous-effectif, des injonctions qui leur sont données et de leurs conditions de travail, le temps de présence et d'écoute possible pour les professionnels de l'action sociale et socioculturelle est très insuffisant.

Les inquiétudes de l'avenir, son imprévisibilité ainsi que le sentiment d'une insuffisance de l'action politique

face aux crises majeures que nous traversons, peuvent procurer un sentiment d'impuissance chez les jeunes générations et pousser certains à se désinscrire des formes d'actions collectives traditionnelles, y compris la participation aux échéances démocratiques, et prendre des voies d'engagement plus radical perçues comme non-légitimes par la société.

Pour répondre aux crises actuelles et faire face aux difficultés à venir, il est urgent : de favoriser la mobilisation de tous ; de structurer sur le long terme les espaces et les possibilités de rencontre des individus et des générations ; de veiller au lien entre les territoires (urbains, périurbains et ruraux) ; d'inventer de nouvelles façons de faire société ; de lutter contre les stigmatisations et le harcèlement³² ; de reconstruire une école qui donne à chacun des possibilités d'acquisition des compétences pour construire sa vie d'adulte et ses engagements.

29 Fondation de France, Étude Solitudes 2022

30 Baromètre Pratiques sportives, INJEP, 2022

31 Baromètre de la confiance politique, Vague 13, Sciences po, CEVIFOP, mars 2022

32 E. Borne, plan interministériel de la lutte contre le harcèlement scolaire présenté en septembre 2023. « Le harcèlement est une forme violente de discrimination (...) Le harcèlement est grave, et c'est un phénomène de masse : au collège, deux enfants par classe en sont victimes, tout comme près d'un million d'enfants au cours des trois dernières années. »

Pour y remédier, le CESE appelle à renforcer les services publics, notamment ceux de proximité, à soutenir la vie associative et les

acteurs socio-culturels ainsi qu'à reconnaître l'engagement des jeunes sous toutes ses formes.

C. Le travail comme moyen d'action, de réalisation et d'engagement

L'attachement au travail demeure fort dans notre pays et ce sentiment est partagé par les jeunes. L'entrée dans le monde du travail se joue également dans le choix ou la découverte d'organisations sociales spécifiques. De nombreux jeunes recherchent désormais prioritairement des formes de travail plus flexibles et autonomes comme le montre leur surreprésentation au sein des plateformes collaboratives. Si la promesse de flexibilité ne résiste pas toujours à l'épreuve de la réalité et de la précarité, un nouvel équilibre est à trouver entre ces aspirations d'indépendance, les demandes des entreprises et les exigences de protection sociale qui doivent être apportées à tous les travailleurs et toutes les travailleuses.

Une très grande majorité des jeunes trouve son émancipation par l'activité professionnelle. Cependant beaucoup attendent de celles-ci des changements des modes de management afin de garantir une écoute et une prise en compte de leurs aspirations, et une marge d'autonomie dans l'exécution de leur travail. D'autres attentes portent sur la finalité du travail effectué, son sens et son utilité au regard des impacts sociaux et environnementaux de l'organisation et des stratégies de l'entreprise. Ainsi, le monde de l'entreprise doit remplir pleinement son rôle en matière de responsabilité sociétale des entreprises (RSE) et participer à la lutte contre toutes les formes de discriminations. Une meilleure conciliation des temps de vie est aussi recherchée. Ces désirs de changement sont insuffisamment exprimés collectivement.

Actuellement, 20 % des travailleurs et travailleuses sont issus de la génération Z³³ et dans 5 à 6 ans ce taux augmentera à 30 %. Quelques années seulement séparent les générations Y et Z mais chacune porte un regard différent sur l'entreprise et le monde professionnel. On parle parfois de choc des cultures. De nombreux secteurs sont conscients des nouvelles attentes des jeunes et cherchent à y répondre par des actions de branches professionnelles.

Le CESE appelle à réfléchir aux évolutions du travail et à amplifier la prise en compte de cette problématique pour mieux intégrer la jeunesse dans l'entreprise et leur montée en responsabilité. Il rappelle également son engagement à mener une lutte active contre les pratiques discriminatoires en entreprise³⁴.

S'inscrivant dans la suite des assises du travail, le CESE souhaite une évolution des pratiques managériales en associant davantage les travailleurs et travailleuses. Il appelle à la construction de politiques publiques permettant de faire progresser les conditions d'entrée dans le monde du travail et l'inclusion durable des primo-actifs, en particulier par la progression des conditions d'emploi, de travail et une meilleure écoute des demandes des jeunes, notamment en termes de traitement salarial.

Il invite également les partenaires sociaux et les employeurs publics à renforcer la place des compétences liées aux transitions écologiques et climatiques dans le cadre des référentiels de tous les diplômes et certifications, ainsi qu'à amplifier et promouvoir l'évolution du sens et la finalité des missions de travail proposées.

Dans certains territoires, en particulier dans ceux des Outre-mer, la question du retour des jeunes formés et diplômés est un impératif. Cependant, cet enjeu pour les territoires ultramarins suppose de réfléchir aux conditions à créer par le tissu économique pour faciliter l'embauche des jeunes.

33 « La génération Z est la génération des personnes nées entre 1996 et 2010 qui sont aujourd'hui aux portes du marché de l'emploi. Les jeunes de cette génération sont les petits frères et sœurs de la génération Y et les enfants de la génération X et précède la génération Alpha. Elle est définie comme une génération née alors que les communications numériques étaient déjà bien installées dans la société. »

34 Le travail en questions – Résolution du Conseil économique, social et environnemental adoptée le 27 juin 2023

AXE 3

Quelles sécurités pour construire sa vie ?

Assurer les conditions d'adaptation des générations futures suppose de penser les sécurités et les devoirs de la Nation à leur égard. Par ailleurs, adapter une génération entière suppose de restructurer les sécurités offertes dès le départ de la vie, permettant ainsi aux jeunes

de choisir librement leur avenir. A ce titre, les systèmes de redistribution issus de la solidarité et le système éducatif sont les deux piliers permettant d'assurer l'égalité des chances, tout en luttant contre les inégalités sociales.

A. Relever l'investissement de la Nation

Bien que contribuant à un taux similaire à celui du reste des actifs, les jeunes adultes sont ceux qui bénéficient le moins des politiques de redistribution annuelle avec 14 350 € par unité de consommation (UC) pour les 18 – 24 ans, contre 25 900 € par UC pour les 60 ans et plus³⁵. Si l'importance d'investir sur la jeunesse est souvent affirmée par les pouvoirs publics, cette population semble être celle sur laquelle la société investit le moins.

Pour autant, la possibilité de construire sereinement et de façon autonome son avenir passe par la sécurisation plus générale des droits fondamentaux tels que l'accès à un logement digne ; un emploi décent et enthousiasmant ; des moyens convenables d'existence ; un système

éducatif où chaque jeune apprend ; un droit de vivre en famille ; un accès à la santé, au numérique, à la justice, aux droits culturels, à l'exercice de la citoyenneté... L'accès à une alimentation saine et équilibrée devient aussi une préoccupation pour un nombre croissant de jeunes. Cette sécurisation doit répondre au caractère non-linéaire des trajectoires de vie, ainsi qu'au droit à l'erreur et au tâtonnement, essentiels pour la construction des jeunes.

Le CESE a défendu, dans plusieurs avis, l'accès dès 18 ans à un revenu minimum social garanti (RMSG), tout en posant un certain nombre de conditions. Il préconise dans un avis récent de faire des « *jeunes les bénéficiaires directs des aides sociales à leur destination* »³⁶.

³⁵ INSEE, France : portrait social, éditions 2023 <https://www.insee.fr/fr/statistiques/7669723#onglet-1>

³⁶ CESE, avis "Engagement et participation démocratique des jeunes", rapporté par Manon Pisani et Kenza Occansey, mars 2022

Cette préconisation assortie d'un dissensus de certains groupes du CESE illustre les débats qui traversent la société civile à ce sujet, et entre en résonance avec l'expérimentation de « revenus jeunes » dans plusieurs territoires nationaux et avec le renouvellement continu des propositions politiques autour de cette question.

Les initiatives gouvernementales actuelles s'attachent quant à elles à des dispositifs conditionnels et limités dans le temps (plan « 1 jeune 1 solution », contrat engagement jeunes [CEJ], fond de soutiens locaux...).

Le CESE appelle à évaluer et proposer des pistes d'évolution du système de redistribution fiscale et sociale permettant d'autonomiser les jeunes majeurs. Les objectifs seraient de les protéger de la reproduction des inégalités et de l'intensification de la pauvreté, tout en relevant et consolidant l'investissement en faveur de la jeunesse. Le CESE y prendra toute sa part *via* les formations de travail concernées par le sujet.

B. Assurer une éducation de qualité pour toutes et tous

Certains jeunes choisissent la voie professionnelle avec succès comme on peut le relever, à titre d'exemple, dans l'enseignement agricole. Mais beaucoup de jeunes subissent une orientation qu'ils n'ont pas choisie : 57 % de ces élèves sont issus de milieux défavorisés (contre 29,9 % en lycée général et technologique) et seuls 8 % sont des enfants de cadres³⁷. Ceux issus des milieux défavorisés rencontrent, par ailleurs, davantage de difficultés à cumuler des expériences professionnelles, même si de nombreuses initiatives auxquelles prennent part le tissu associatif et des entreprises cherchent à y remédier.

Dans le cadre de sa mission de préparer à l'emploi et à la citoyenneté, il est nécessaire que le système éducatif renforce les capacités des jeunes à inventer dans leur quotidien les solutions adaptées pour faire face aux dérèglements climatiques, ainsi qu'au risque de délitement social et de renforcer leurs capacités de résilience face à la crise écologique.

L'ensemble du système éducatif – la famille, l'école, les entreprises et les acteurs de l'éducation populaire – doit donc s'adapter en conséquence. De nombreux métiers sont à inventer et seront pourvus grâce aux compétences enseignées.

Le CESE appelle à un travail approfondi sur les compétences nécessaires à chaque individu pour s'adapter, modifier son mode de vie et faire évoluer la société. Ces compétences ne sont pas exclusivement professionnelles ou attachées à la préparation des métiers de demain. Elles portent aussi sur une réelle capacité à s'adapter dans son quotidien, en inventant des solutions adéquates à ses conditions de vie et à son territoire en lien avec les limites écologiques.

Le CESE rappelle le droit pour chacun de recevoir un enseignement de qualité, de choisir sa voie et de devenir un citoyen éclairé, et appelle à un projet ambitieux en ce sens pour l'école.

37 INSEE, France : portrait social, édition 2021

AXE 4

Renouveler le lien intergénérationnel et lutter contre les discriminations liées à l'âge

Les discriminations liées à l'âge³⁸ ne sont pas aussi souvent forcément perçues comme des formes de discrimination aussi importantes que les autres. Elles se fondent principalement sur des seuils d'âge évolutifs correspondant à l'entrée dans la vie adulte ou professionnelle, et à la fin de la carrière professionnelle.

Ces discriminations revêtent une moindre gravité aux yeux des pouvoirs publics et tendent, à ce titre, à être insuffisamment combattues. Pourtant, au même titre que d'autres formes de discrimination, leurs conséquences économiques, sociales et psychologiques sont réelles.

Elles peuvent s'avérer plus systémiques, par exemple, dans la conception et la réalisation des politiques publiques, des programmes d'action et d'aménagement, etc.

S'ils peuvent être auteurs de propos ou d'actes discriminatoires envers leurs aînés, les jeunes aussi font souvent l'objet de jugements négatifs des autres générations.

Les discriminations liées à l'âge limitent les possibilités de coopération intergénérationnelle et portent des jugements spécifiques à l'endroit des plus jeunes : disqualification des contributions apportées par des jeunes engagés ; présupposés vis-à-vis des jeunes au détriment du reste de la population ; prédominance de l'autorité en valeur suprême de tout acte éducatif. Les défauts qu'on prête aux jeunes sont souvent le symptôme d'une profonde incompréhension pour leurs préoccupations.

³⁸ Les discriminations liées à l'âge regroupent toutes les formes de discrimination, de ségrégation et de mépris fondées sur l'âge

Pourtant les liens intergénérationnels sont une source d'enrichissement et de sécurité mutuels. Chacun est très attaché à la valeur de ses relations avec les autres générations. A ce propos, un sondage datant de 2015³⁹ montrait que 97 % des Français de plus de 18 ans, et 98 % des plus de 70 ans, jugeaient « *important de développer les liens entre les générations* **illustrant cette forte envie de liens intergénérationnels.**

Il est indispensable de travailler à changer le regard sur les générations et en particulier sur les jeunes pour faire face ensemble aux bouleversements climatiques et sociaux à venir⁴⁰ ».

Le CESE appelle à lutter contre les discriminations liées à l'âge qui nuisent à court et long terme aux échanges intergénérationnels, et à la possibilité accordée aux jeunes d'agir et d'être associés pleinement aux transformations en cours.

39 Sondage IPSOS pour Notre Temps – Ensemble contre la solitude, publié en 2015

40 Salomé Saqué : *Sois jeune et tais-toi, réponse à ceux qui critiquent la jeunesse*, Payot, 2023

Agir autrement pour l'innovation sociale et environnementale

Marianne est discriminée, car elle est jeune ; Claire, car elle est jeune... senior ; Saïd, car il vit à Bondy ; Majid, car il est musulman ; Patrick, car il est juif ; Samira, car elle est musulmane et vit à Bondy ; Sabine, car elle est catholique et porte un nom connu.

Est-ce ainsi que nous nous définissons ? Comme des discriminés ?

Est-ce ainsi que nous formons un groupe ? Une société ?

Que nous faisons de nos différences une force ?

Agir autrement, c'est s'appuyer sur les qualités et potentiels de chacun pour faire grandir le tout.

En se reconnaissant redevables et responsables les uns des autres.

La France est le pays des Lumières. Des « Lumières », qui se définissaient comme « *la sortie de l'homme hors de l'état de tutelle dont il est lui-même responsable.* », c'est à dire arriver à la capacité de penser et agir par soi-même.

Une politique de jeunesse doit donc permettre à chaque jeune de devenir responsable de sa vie, de trouver sa juste place dans la société. Sans la rendre responsable de ses difficultés, aussi réelles soient elles. Et il est vrai que les perspectives qui s'offrent à notre jeunesse peuvent susciter de l'anxiété qu'il s'agisse des enjeux écologiques, de la paupérisation d'une partie de la jeunesse ou des transformations des métiers.

Une politique de jeunesse doit insuffler le sens de l'initiative, le goût

du dépassement et de l'aventure à chaque jeune, pour qu'il ou elle ait envie de prendre sa vie en main, pour inventer une manière d'agir autrement.

Agir d'ailleurs, nous le pouvons, chacun, dans nos organisations.

Et en tant qu'assemblée de la société civile organisée, nous demandons d'abord à l'État de faire rayonner les talents des jeunes qui construisent la société de demain, de leur faire confiance, et de soutenir ceux qui en ont le plus besoin par des ressources matérielles, des formations et les accompagnements nécessaires pour qu'ils accèdent à l'autonomie. Le but même des Lumières dont nous sommes les héritiers en France.

Avec ces réserves, nous avons voté la résolution.

Agriculture

La résolution rappelle qu'il faut dessiner un horizon désirable pour les jeunes, porter une attention à leurs conditions de vie et de bien-être, entendre leurs aspirations, respecter le droit des générations futures et adapter des politiques publiques aux enjeux sociaux, économiques et écologiques posés par un monde en mutation.

Pour le groupe de l'agriculture, pour atteindre ces objectifs, la priorité doit être donnée au rôle des Parents dans l'éducation des jeunes. Ensuite, il est indispensable que chaque enfant, chaque élève, chaque étudiant, ait accès à un enseignement de qualité dans une formation de son choix et qui pourra lui assurer un avenir professionnel.

Il faut ensuite se préoccuper d'assurer l'entrée des jeunes

dans la vie active sur des activités qui correspondent à leurs attentes en termes économique, social et environnemental.

Leurs exigences ont changé et ils doivent aussi s'adapter, plus rapidement encore, au changement climatique dont l'impact est particulièrement important sur les activités économiques. Un accompagnement des projets de ces jeunes est indispensable, la souveraineté de notre pays dans un grand nombre de domaines, dont l'alimentation, en dépend.

Enfin, la vitalité démocratique de la jeunesse dépend également du dynamisme des organisations de la société civile. Ainsi, nombre d'organisations de jeunesse, à l'image de Jeunes Agriculteurs pour notre secteur, leur donne la possibilité d'exprimer leurs attentes, de structurer leurs propositions, de dialoguer avec la société et de se confronter au fonctionnement de nos institutions. La vitalité des corps intermédiaires est essentielle pour la pérennité de notre démocratie.

Pour le groupe de l'agriculture, donner un horizon désirable aux jeunes, c'est donner sa chance à une jeunesse qui ose entreprendre.

Cette résolution nous semble donner beaucoup de place à un constat pessimiste, et pas assez d'espoir dans la capacité des femmes et des hommes, qui s'investissent à changer l'avenir qui nous est prédit.

Le groupe de l'agriculture a voté contre.

Alternatives sociales et écologiques et Organisations étudiantes et mouvements de jeunesse

« Tu as beaucoup de certitudes pour ton âge. » Le destinataire de cette phrase a-t-il, à votre avis, plus ou moins de trente ans ? A partir de quel âge pensez-vous que les

certitudes deviennent acceptables ? Et si c'était une femme, aurait-elle eu, elle aussi, trop de certitudes ?

C'est pourtant la seule réponse trouvée par le président de la République face à un jeune homme manifestement anxieux pour son avenir. Cette phrase devrait nous faire bondir. Voilà qu'un citoyen dit à un autre qu'il devrait se taire en raison de son âge ! Mais où est passée l'égalité, tant mise à l'honneur par nos différents représentants ? Où est la reconnaissance du droit d'expression, si chère à notre pays, et inscrite à l'article 12 de la Convention internationale des droits de l'enfant ?

Cher.es collègues, ce préjugé - comme tant d'autres - imprègne notre société depuis fort longtemps. Il est au moins aussi vieux que le père de la philosophie antique puisque Socrate exprimait déjà que « *les jeunes d'aujourd'hui aiment le luxe, ils sont mal élevés, méprisent l'autorité, n'ont aucun respect pour leurs aînés et bavardent au lieu de travailler* ».

Commençons par le travail. « *Les jeunes ne veulent plus travailler* » ou dans sa version adoucie « *les jeunes ont un nouveau rapport au travail* ». Aucune étude sérieuse n'a permis de le démontrer. En 1972 déjà les employeurs se plaignaient dans une étude du centre d'études de l'emploi et du travail de ne plus trouver chez les jeunes « *les qualités d'amour du travail, d'ambition et de sérieux qui, à les en croire, caractérisaient les générations précédentes* ». Pourtant, les jeunes salarié-es français sont statistiquement plus attaché-es au travail, devant leurs collègues plus âgé-es. A nos ami-es employeur-es : ne serait-il pas temps d'innover dans le discours sur le rapport des jeunes au travail ?

Sur l'égalité. On dit que « *les jeunes sont moins sexistes et plus respectueux de l'égalité Femme-Homme, donc plus besoin de lutter contre le sexisme* ? ». Et

pourtant, 22 % des jeunes femmes ont subi un acte sexuel imposé et 1 jeune homme sur 4 estime qu'il faut être violent pour être respecté.

Tout le monde sera d'accord que les jeunes sont en bonne santé et partagent leur joie dans toute la société, quand un tiers des jeunes adultes ont été en arrêt maladie en 2022 et 23 % des jeunes salariés jugeaient négativement leur santé mentale contre 16 % pour le reste de la population. Nos préjugés parleront d'une mode ou de la preuve de leur paresse ou difficulté à travailler. On dit que « *l'accès à l'emploi et aux études supérieures permettra de résoudre les inégalités* ». Pourtant, les inégalités se construisent d'abord en fonction du patrimoine de votre famille à votre naissance et conditionnent en majeure partie votre capacité à poursuivre vos études et à inventer un avenir libéré de toute contrainte financière. En tout cas au sein du système fiscal de répartition dont nous avons hérité.

Le CESE a déjà proposé des pistes d'évolution permettant d'autonomiser les jeunes adultes qui n'auraient sinon pas les moyens de s'émanciper. Nos groupes y sont favorables tout en rappelant leur position : cela passera par une protection sociale et financière des jeunes dès 18 ans, et l'accès aux droits sociaux avant 25 ans.

La situation est donc plus nuancée que la simple recherche de constats négatifs ou positifs. La résolution s'y attèle à partir de la réalité.

Cette assemblée n'est pas composée de conseillers et conseillères qui vivent en dehors de la société, en dehors des préjugés les plus courants. Nous ne pourrions produire des travaux de qualité qu'à condition

de regarder avec lucidité nos propres constructions sociales : les enfants, et conjointement les jeunes, ne sont pas encore considérés dans l'organisation de nos politiques publiques comme des sujets de droits. Ils sont des continuités de droits des autres, des transitions... Le démontrent notamment les lois d'exceptionnalité, qui continuent d'exclure les jeunes des minimas sociaux, mais pas seulement.

Souvenez-vous, les organisations de jeunesse ont été nommées pour apporter - citation du rapport Combrexelle faisant des recommandations sur la composition du CESE de mai 2021 - « *leur idéal, leur dynamisme, et peut être même une forme de naïveté bienvenue* ».

Aurait-on accepté cette formulation pour n'importe quelle autre catégorie sociale ou membre du CESE ? Imaginons ceci : « *Nous préconisons la représentation des organisations de femmes pour leur douceur quotidienne* ».

Le rapport disait également que les jeunes de cette institution seraient bien placés pour aborder « *les questions de demain auxquelles seront confrontées leurs générations* ». Force est de constater que cela ne fonctionne pas tout le temps ici, notamment lorsqu'il s'agit de décrire la réalité scientifique d'un monde à +4 degrés dans lequel ils vont devoir vivre.

La prise en compte de la parole des jeunes se confronte encore trop souvent à l'idée qu'elle est perturbatrice et bruyante, qu'elle doit exprimer des solutions positives pour l'avenir et ne s'intéresser qu'aux sujets de jeunesse. Et si l'on considérerait cette parole réellement ? Sans chercher à l'enfermer dans

une case, si possible « positive » en la réduisant au miroir déformant de notre propre jeunesse ?

Notre conseil a décidé de se saisir du sujet des jeunes, et si cette résolution a marqué l'importance de lutter contre les discriminations liées à l'âge, elle n'a pas su aboutir à dénoncer l'âgisme et toutes ses conséquences. Nous le regrettons.

Cette résolution a eu le mérite de nous faire débattre autour du sujet, et mis en lumière le besoin de prise en compte des jeunes dans la construction des politiques publiques, tout comme l'urgence d'avoir des politiques de jeunesse globales et coordonnées.

Cette résolution est un appel qui ne doit pas s'arrêter là. Il invite à poursuivre les débats et à faire des propositions pour que les jeunes ne soient pas les oubliés des politiques publiques. Le message que va envoyer le CESE à travers son vote sera déterminant pour donner un avenir à cette ambition.

Artisanat et Professions libérales

Ecouter et prendre en compte les problématiques comme les attentes des jeunes, dans toute leur diversité, est un enjeu fondamental pour l'avenir de notre société. Et c'est encore plus vrai à une époque où se croisent des mutations écologiques, numériques et démographiques, et où le fonctionnement démocratique est questionné.

La jeunesse est notamment la période au cours de laquelle vont être posées les briques de la vie professionnelle future et donc de l'accès à l'autonomie, à travers une orientation vers telle ou telle filière, puis la rencontre avec la vie active.

Au cours de ces étapes, il est essentiel que chaque jeune puisse trouver l'accompagnement lui permettant de faire

des choix éclairés et d'être soutenu dans ses premiers pas professionnels, puis dans son intégration à un collectif de travail.

Si d'importants progrès restent à faire sur l'orientation, il faut reconnaître les avancées de ces dernières années sur l'accès à l'emploi des jeunes, porté notamment par l'essor de l'alternance et en particulier de l'apprentissage à tous niveaux de formation confondus.

C'est le fruit de politiques plus ambitieuses autour de l'insertion professionnelle mais aussi de la mobilisation de nombreux secteurs d'activité, à travers des initiatives de branches ou de filières. En plus de chercher à répondre aux besoins de recrutements, nombre d'entre elles s'attachent désormais à convaincre les jeunes du sens, des atouts et des opportunités que peuvent leur offrir leurs métiers, mais aussi à montrer combien leurs compétences peuvent apporter – en complémentarité avec l'expérience des autres actifs – pour l'avenir de leurs secteurs.

L'implication des branches pour rénover les titres et diplômes au vu des transformations écologiques et numériques, participe également de cet enjeu d'attractivité ; tout en modernisant les référentiels, elles visent à mieux répondre aux attentes actuelles des jeunes.

Par ailleurs, dans de nombreux secteurs de l'économie de proximité, la pyramide des âges conforte le besoin d'une relève. A cet égard, le succès des dernières Olympiades des Métiers qui ont vu concourir plus de 800 jeunes pour le titre du meilleur apprenti parmi 69 métiers différents, est assurément un signal positif.

Nous tenons à souligner enfin l'attrait des jeunes pour la création d'entreprise. Des études récentes montrent en effet que plus de la moitié des 18-30 ans incluent l'entrepreneuriat dans leur idéal de vie professionnelle.

Nous regrettons que cet enthousiasme et cette énergie portés par les jeunes – et confirmés par la dernière enquête IPSOS pour le CESE qui montre que les moins de 35 ans sont les plus optimistes face à l'avenir – soient si peu relevés par la résolution.

Pour autant, nous partageons la nécessité de répondre aux difficultés qui traversent une partie de la jeunesse par des politiques publiques plus efficaces, et nous sommes prêts à participer à un travail d'évaluation et d'exploration en ce sens.

Le groupe Artisanat et Professions libérales a voté cette résolution.

Associations

Le CESE l'a affirmé fortement dans son histoire, ses orientations stratégiques le rappellent : si les transitions doivent « dessiner un horizon désirable », cette ambition doit en premier lieu viser la jeunesse. Or, notre société malmène sa jeunesse.

Face aux crises actuelles, en particulier la crise climatique et d'effondrement du vivant, tous et toutes partagent le constat de jeunesses diverses mais globalement précarisées qui font face à des perspectives difficiles. Ces constats, issus de consensus scientifiques, sont largement partagés et confirmés par l'expertise d'usage de nos associations et collectifs.

Ainsi, les crises d'aujourd'hui sont d'abord des crises du lien : notamment du lien entre les femmes et les hommes et du lien de l'être humain avec son environnement. C'est pourquoi il est urgent de réinventer une société du lien en ayant comme objectif le bien-être de tous et toutes.

Une telle société serait une société dont les institutions n'humilient personne, en respectant la dignité de tout individu et qui fonderait ses politiques publiques sur l'accès universel aux droits de tous et toutes par la mobilisation de tous et toutes.

Dans ce contexte, l'ambition de cette résolution est d'inviter à reconnaître et à connaître cette jeunesse plurielle, de faire un diagnostic partagé sur ses aspirations et ses besoins pour, avec elles, inventer un avenir désirable.

Sur ce sujet, le groupe des associations a pris connaissance des travaux de qualité menés au sein de plusieurs CESER qui ont établis des portraits de la jeunesse de leurs territoires. Le CESE pourrait à l'avenir compiler et promouvoir ces différents travaux et ainsi ambitionner d'aboutir à un diagnostic partagé, afin de trouver les voies pour s'unir et se mettre ensemble au travail pour faire face aux défis qui nous attendent et au récit collectif à écrire d'un avenir désirable.

Par ailleurs, nous constatons qu'à chaque époque, la jeunesse témoigne de l'état d'une société. Dès lors, les difficultés rencontrées pour mener à terme et à bien cette résolution témoignent donc sans doute aussi de celles existantes sur le sujet de la jeunesse au sein de nos organisations et, par-là, au sein de la société.

Mais nous ne pouvons le nier : la relève des générations ne va jamais de soi, elle se fait souvent dans la concurrence et la rivalité qu'on appelle souvent conflit des générations. Ainsi, les jeunes font la plupart du temps l'objet d'une suspicion généralisée de n'être pas à la hauteur de leurs aînés. Au contraire, bâtir une société

du lien permettrait de renforcer ceux, essentiels, désirables et désirés, entre des générations qui se doivent d'être davantage bienveillantes et solidaires les unes avec les autres.

Pourtant la société devrait donner à tout jeune une place et un travail, offrir et garantir toutes les sécurités nécessaires pour permettre à ces jeunes femmes et ces jeunes hommes d'accéder à l'autonomie et au droit d'hésiter, de tâtonner et même de commettre des erreurs et, par-là, en faire des citoyens responsables.

C'est bien à cela qu'aurait davantage dû et pu inviter cette résolution. Le groupe des associations retient un message crucial de ce travail : il est une invitation à changer le regard de notre société sur la jeunesse actuelle et à venir. Il s'agit ici de contribuer à se donner collectivement la capacité de voir dans les nouvelles générations, comme dans toutes les générations d'ailleurs, une formidable source d'engagement, d'innovation, de compétences et d'envie : envie de faire et même de faire autrement dans l'objectif de changer les choses et les situations, notamment face aux injustices et aux inégalités.

C'est pourquoi notre groupe plaide en faveur de ce changement de regard nécessaire sur la société et sur la place qu'elle laisse aux jeunes. Nous affirmons que, comme les jeunes d'hier d'ailleurs, ils sauront se révéler à la hauteur des enjeux.

C'est cette ambition que nous mettions dans les travaux qui ont mené à cette résolution. Force est de constater – et même de regretter – que s'ils ont permis de nous rassembler aujourd'hui sur une résolution importante, ils auront aussi révélé des visions des jeunes et d'approches diversifiées entre les composantes de notre assemblée.

Aussi nous espérons, malgré les vicissitudes connues par cette résolution, que nous saurons trouver l'énergie et

les moyens de nous mettre ensemble dans notre assemblée pour s'écouter, reconnaître la parole de l'autre, pour donner plus de place aux jeunes dans nos avis et notre assemblée.

Et parce que cette Assemblée est celle du dialogue civil et de la co-construction, nous sommes convaincus qu'ensemble, nous saurons aller plus loin à partir de cette première belle pierre qu'est cette résolution et que le groupe des associations a évidemment voté.

CFDT

Cette résolution avait pour objectif de traduire en engagements du CESE les conclusions de l'événement « politiques de jeunesse(s) ». Son élaboration a été complexe et il faudra tirer les leçons du processus de construction qui a abouti à ce texte maintes fois remanié.

La CFDT a présenté récemment les résultats de son « enquête FOCUS jeunes » afin de recueillir les besoins et les attentes des jeunes saisonniers de 16 à 30 ans sur leurs conditions de travail, de vie, de logement. Nous avons donc apprécié cette résolution au prisme des résultats de cette enquête.

Ces 1 035 jeunes consultés travaillent l'été pour payer leurs études, compléter un revenu, financer un permis de conduire et considèrent que ces revenus ne suffiront pas à financer leurs projets. Ils souhaiteraient bénéficier d'un revenu « jeunes » ou d'une prime. Ils soulignent, pour plus de la moitié d'entre eux, des conditions de travail dégradées, un management parfois brutal. 70 % font le constat du non-respect du repos hebdomadaire ou d'heures supplémentaires non payées... C'est encore plus vrai pour les jeunes femmes. Enfin, leurs conditions de logement sont également très difficiles, voire indignes pour plus d'un tiers d'entre eux.

Même sans valeur statistique, ces témoignages illustrent des réalités de première expérience du travail négatives. Ces constats sont évoqués dans la résolution du CESE et soulignent la nécessité d'une prise en compte de leur situation. C'est le sens des revendications que la CFDT a portées en faveur d'une garantie jeunes universelle, un véritable droit offrant un accompagnement et un suivi global sur la formation, le logement, les mobilités et la protection sociale ainsi qu'une allocation attribuée sous condition de ressources.

Pour la CFDT, comme le souligne cette résolution, il importe que les avis du CESE intègrent la dimension des jeunes dans leurs préconisations, en s'assurant de ne pas recréer les silos qui enferment, voire des droits au rabais.

La CFDT, qui compte, depuis janvier, plus de 17 000 personnes de moins de 35 ans parmi ses 82 000 nouvelles adhésions, affirme que l'engagement syndical attire bien des jeunes travailleurs et travailleuses.

La CFDT a voté cette résolution.

CGT

Le groupe CGT a voté cette résolution élaborée de longue date à partir d'un travail collectif et collaboratif issu des 9 ateliers participatifs de l'initiative du 26 avril qui ont écouté et récolté la parole des jeunes

En effet, le CESE doit se préoccuper des politiques de jeunesse. C'est une ambition juste et nécessaire dans un contexte où les crises se cumulent, où la jeunesse est confrontée à la violence de la société capitaliste,

aux inégalités et aux reproductions sociales qui accentuent les inégalités.

L'ensemble des axes proposés sont pertinents. Celui concernant le passage dans la vie active est essentiel car 46 % de jeunes travaillent pendant leurs études et parce qu'un tiers des étudiants a renoncé aux soins ou examens médicaux par manque d'argent. Les crises successives n'ont fait que détériorer leur situation.

L'accès à un emploi décent est aussi un parcours du combattant quand se sont près de la moitié des moins de 26 ans qui vivent sous le seuil de pauvreté en France. Ce sont le plus souvent les jeunes femmes ou les jeunes issus des quartiers prioritaires, ou ruraux qui sont les plus nombreux confrontés aux multiples difficultés.

Les jeunes servent souvent de variable d'ajustement en cumulant les emplois précaires, de courte durée et faiblement rémunérés. Certains ont délaissé le salariat au profit de l'ubérisation pour tenter d'être financièrement autonomes. Ils n'ont gagné ni en autonomie ni en reconnaissance sociale, et ont lourdement perdu sur le plan de la protection sociale des droits au chômage ou à la retraite.

La jeunesse n'est pas homogène mais elle est en quête d'un travail et qui a du sens. Qu'ils soient jeunes diplômés ou peu qualifiés, ils aspirent simplement à avoir un emploi stable de qualité et à un revenu décent pour vivre dignement.

Pour la CGT, l'accès à la vie professionnelle doit être source d'épanouissement et d'émancipation, s'ils ont des attentes légitimes en matière d'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, la sécurité de l'emploi reste pour

nombre d'entre eux une nécessité pour construire leurs vies.

Ni l'insouciance, ni indifférence mais bien une volonté de reconnaissance, de confiance et le besoin de vivre dans une société plus juste, plus solidaire, éloignées des incertitudes sur l'avenir et des violences.

CGT-FO

La jeunesse : un moment important voir crucial qui structure en partie la trajectoire de nos vies. L'école est sans doute la première institution qu'on associe à la jeunesse. C'est là que s'acquièrent l'essentiel de la formation et des diplômes, vecteurs d'émancipation et d'intégration professionnelle.

Ainsi, la réussite à l'école reste facteur facilitant d'accès à des emplois de meilleure qualité et à la réussite sociale. Face à la reproduction des inégalités sociales, nous partageons les constats de cette résolution, en particulier sur la panne de l'ascenseur social, la précarité professionnelle et le décrochage de milliers de jeunes qui ne sont ni en formation ni au travail.

Pour le groupe FO, on ne peut imaginer une politique de jeunesse sans renforcement des moyens de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur. Il faut également développer l'apprentissage et ne laisser aucun jeune sans solution qui lui permet d'apprendre un métier.

Pour le groupe FO, il est important de redonner espoir à notre jeunesse, la mobiliser et lui proposer d'autres perspectives. Il faut agir rapidement pour que les conditions de vie des jeunes s'améliorent pour leur permettre de se projeter dans un avenir meilleur. Notre modèle républicain, garant de l'égalité entre les citoyens, doit jouer tout son rôle et permettre à chaque jeune de réussir socialement.

Malheureusement, les classes populaires cumulent trop souvent échec scolaire, chômage ou emplois précaires, atypiques et souvent mal rémunérés. Pour le groupe FO, la précarisation des jeunes s'inscrit dans un mouvement général de précarisation de l'emploi. Même si les CDI restent les contrats les plus nombreux, la grande partie des nouveaux emplois créés sont de courte durée et largement occupés par les jeunes. Plutôt que les enfermer dans des revenus sociaux de subsistance et par conséquent dans une pauvreté durable, il faut créer des emplois stables afin que les jeunes puissent s'insérer professionnellement et acquérir leurs droits par le travail.

Les jeunes doivent être écoutés et entendus aussi bien par les politiques que dans le monde du travail. Ils doivent pouvoir s'impliquer pleinement dans la collectivité. Pour FO, il ne faut pas sombrer dans le défaitisme. Nous devons revenir aux principes de solidarité et repenser collectivement un avenir où chacun a sa place, porter, toutes générations confondues, les transitions socialement justes permettant d'assurer l'avenir des jeunes et des générations futures. Défendons ensemble avec force l'article premier de notre constitution qui fonde la dimension sociale de notre république.

Enfin, nous partageons la nécessité d'autonomiser les jeunes majeurs, mais insistons sur le fait que cela ne doit en aucun cas précariser davantage les familles les plus pauvres.

Le groupe FO a voté cette résolution.

Entreprises

De nombreuses questions identifiées :

- Basculement de trop nombreux jeunes vers la pauvreté dû à la fermeture de secteurs pourvoyeurs d'emplois ; oui, les jeunes sont sensibles à la conjoncture économique.

- Dégradation de la situation : augmentation du chômage des jeunes de moins de 25 ans ; hausse des situations d'inactivité.
- Système scolaire caractérisé par des inégalités d'acquisition de compétences et un nombre important de jeunes en situation d'exclusion.
- Une politique sociale qui vient en compensation du système éducatif : emplois aidés, emplois atypiques, exonérations de charges sociales.

Pour un résultat contestable : depuis plus de 30 ans, un cumul de politiques spécifiques avec une fragmentation de l'entrée dans l'emploi et une stratégie éducative insuffisamment en phase avec les transformations de l'économie.

Le levier essentiel d'accès à l'autonomie doit être l'emploi. La formation, l'apprentissage doivent être vues comme des investissements de la Nation et des entreprises.

Apporter un regard transversal sur des politiques de jeunesse plus adaptées par une résolution du CESE aurait dû permettre d'engager une vision partagée sur un sujet essentiel : l'avenir des jeunes. Et appeler à des travaux précis et futurs. Dégager des priorités claires par objectifs est une nécessité.

Pour le groupe Entreprises, des convictions :

- Démultiplier les actions en faveur des jeunes les plus fragiles ; et certaines des pistes de la résolution peuvent y répondre.
- Développer l'autonomie et les projets des jeunes mais cela mérite une évaluation du système actuel

de redistribution et d'examiner plus finement les pistes d'évolution de financement pour soutenir les jeunes dans leurs projets, leur entrée dans la vie active.

- Anticiper et accompagner car le levier financier seul est une fausse réponse à un vrai problème. Enfermer les jeunes dans l'assistance sans leur donner les outils pour accéder à un emploi ou à une formation est une erreur.

Le groupe Entreprises vote contre cette résolution.

Environnement et nature

Les jeunes ont toujours porté leur lot d'enthousiasme, d'énergie, d'innovation, mais aussi de radicalité et d'opposition. Elles nous renvoient, comme l'ont bien montré les débats du 26 avril dernier, le reflet du monde que nous leur avons construit et dans lequel elles sont nées.

Les politiques publiques les concernant ont souvent été pensées pour la jeunesse mais sans elle, et touchant principalement à l'apprentissage des savoirs et à l'accès à l'emploi.

Rien de nouveau sous le soleil donc ? Eh bien non, car deux ruptures majeures traversent notre époque :

- La crise démographique, inversant la pyramide des âges et n'assurant plus le renouvellement générationnel
- La dette climatique dont les conséquences vont fragiliser nos milieux de vie ainsi que nos structures socio-économiques et démocratiques.

Ce monde nouveau et périlleux que nous léguons aux jeunes générations

nous oblige à reconsidérer nos décisions actuelles en s'attachant à ne plus compromettre, par nos choix présents, la capacité des générations futures, et des autres peuples, à satisfaire leurs propres besoins. C'est le sens de la récente décision du Conseil Constitutionnel.

Nous sommes toujours sur la trajectoire de +4° C en France d'ici la fin du siècle. Ceux qui ont moins de 20 ans vont connaître cette France là, ce monde là. Ce sont nos enfants, qui pensent à 74 % que l'avenir est effrayant d'après une étude du Lancet en 2021. Comment les en blâmer ? Les enjeux présentés auraient mérité d'être appréciés au regard de la nouvelle trajectoire climatique.

La résolution, qui porte les stigmates d'une élaboration laborieuse, va dans le bon sens en alertant et sensibilisant sur les attentes et les craintes des jeunes générations, loin des injonctions autoritaires qui refont surface en ce moment. Pour conforter l'écoute des jeunes et des générations futures, nous l'avons votée.

Familles

Premier point de la déclaration du groupe Familles sur la méthode de conduite des travaux sur cette résolution. Pour qui, comment, quand et pourquoi ? Contre qui ? Comment ? Contre quoi ? A toutes ces questions inspirées de Barbara, le Groupe Familles n'a eu qu'une réponse : décision du Bureau du 4 juillet. Date symbolique mais la question du sens de la résolution reste entière. Suite de la journée du 26 avril ? Pas vraiment. Il ne s'agit plus de sortir les jeunes des carcans de politiques publiques dans lesquels le CESE les aurait enfermés depuis 2010.

Mais alors quel est le message ? Reconnaître à tous les jeunes leur place, leur action et leurs aspirations dans et pour la société ? Nous votons évidemment POUR une telle ambition. Mais la présente

résolution n'en est pas du tout le reflet. Tous les enjeux et les maux de notre société contemporaine y sont égrenés avec les jeunes comme premières victimes. Parmi les réponses proposées : autonomiser les jeunes pour les rendre bénéficiaires directs de prestations et services au nom d'un investissement plus égalitaire de la Nation à tous les âges de la vie.

Mais attention, notre système de solidarité, sans être parfait ni immuable, est un amortisseur social, qu'il convient de conforter avant de le jeter avec l'eau du bain pour en inventer un nouveau. C'est pourquoi le Groupe Familles a amendé le texte pour rappeler avec force que notre système socio-fiscal familialisé repose sur une exigence constitutionnelle de prise en compte de la composition familiale. Cet amendement n'a pas été repris.

Enfin, un sens aurait pu être trouvé à cette résolution si elle avait eu aussi pour objectif de faire sortir de l'ombre certains jeunes, comme les jeunes-aidants, qui accompagnent un parent malade, en situation de handicap ou en perte d'autonomie. Une représentante de ces 523 000 jeunes était présente le 26 avril pour l'Association JADE. La synthèse des travaux en atelier retient de ce témoignage une ambiguïté à l'image du projet de résolution, là où on aurait aimé trouver un élan, une perspective, un avenir. « *Ce volet de la solidarité familiale, par sa lourdeur, peut quelquefois être perçue comme une entrave à l'autonomie. Mais les jeunes aidants ... estiment que ce rôle peut, au contraire, les rendre plus autonomes.* »

Le groupe Familles a voté contre la résolution.

Outre-mer

La jeunesse est une chance pour notre pays et doit être une priorité. Combien de fois avons-nous entendu ces mots des candidats en campagne ou des décideurs publics.

Pourtant, cette génération qui a connu les crises économiques, sociales, écologiques, terroristes et aujourd'hui crises sanitaires et internationales, reste en quête d'espérance.

Cette jeunesse où qu'elle se trouve, de l'hexagone et des Outre-mer, a besoin de trouver sa place, de mener des projets, de se construire un avenir mais surtout de s'émanciper. Elle a besoin de croire et de voir qu'en France la devise de la République a toujours du sens et que l'égalité des chances n'est pas qu'un slogan.

Aujourd'hui, la réalité est tout autre. Peut-on laisser notre jeunesse passer des heures dans des files d'attente devant un point de distribution alimentaire ? Peut-on la laisser exprimer sa colère dans des émeutes après le décès de l'un des leurs ? En déshérence, où jour après jour des frustrations et des inégalités se creusent.

Les chiffres de la surexposition des jeunes au chômage aujourd'hui restent élevés y compris chez les diplômés.

Dans les Outre-mer, les niveaux de décrochage scolaire et d'illettrisme sont toujours aussi élevés, et même insupportables.

L'avenir de la jeunesse passe par un effort de la Nation car les politiques de jeunesse sont des confettis interministériels sans coordination et encore moins sans véritable territorialisation.

Il faut leur offrir l'opportunité de co-construire par l'écoute et par le dialogue. C'est à ce prix que nous permettrons aux jeunes de faire entendre leurs aspirations et de participer à l'élaboration des politiques publiques les concernant car « *si la jeunesse n'a pas toujours raison, la société qui la méconnaît a toujours tort* ».

Nos jeunes ne sont pas condamnés à un éternel recommencement : mêmes attentes, mêmes espoirs, mêmes exaspérations et mêmes résignations.

Le groupe des Outre-mer a voté l'avis.

Santé et citoyenneté

Comme le disait Nelson Mandela, « *la jeunesse n'est pas seulement le capital de demain, mais le moteur qui propulse le présent vers un avenir prometteur* ». En effet, elle porte en elle l'énergie et la force nécessaires pour construire un monde meilleur dès aujourd'hui.

Le monde évolue à un rythme effréné, confronté à des défis complexes. Préparer la jeunesse à faire face à ces défis est de notre responsabilité. Pour cela, des politiques de jeunesse structurantes visant à fournir une éducation de qualité, des opportunités d'emplois équitables et un environnement moins anxiogène sont nécessaires.

Il est crucial que les politiques publiques prennent en compte les différentes dimensions de la jeunesse, en reconnaissant les inégalités socio-économiques, de genre, culturelles et territoriales... Cela appelle un changement de regard, passant d'une vision fragmentée à une vision intégrée,

globale et transversale des jeunes en leur qualité de citoyens à part entière tout en prenant en compte leurs diversités. Dans cette perspective, la coopération entre les pouvoirs publics, la société civile et les jeunes eux-mêmes est indispensable.

La jeunesse se mobilise, elle s'engage, elle est à l'avant-garde des transformations sociales. Elle exprime sa volonté de participer activement à la construction d'un monde viable. Il n'y a donc pas de plus grand investissement que celui que nous faisons et devons faire dans la jeunesse en lui garantissant éducation, émancipation, participation et confiance. Ainsi, nous construirons les fondations d'une nation prospère, durable et tournée vers l'avenir.

C'est l'ambition portée par cette résolution que le groupe Santé et Citoyenneté a votée.

UNSA

Être jeune a ceci de particulier que chacune et chacun d'entre nous est passé par cet état et a pu constater que cela ne dure pas !

Ce qui dure par contre, et cette résolution est là pour le souligner, ce sont les difficultés liées à cet état, nombreuses et spécifiques. Nous l'avons dit, il n'y a pas une mais des jeunesses, pas une mais des solutions. Nous le rappelons ici aussi, il y a des jeunes qui vont bien.

Pour autant et la résolution le relève particulièrement, trop de jeunes se retrouvent dans des situations impossibles, subissent une dégradation forte de leurs conditions de vie, sans que leurs familles puissent leur venir en aide, sans que la solidarité nationale, pourtant impérieuse, ne s'exerce pleinement.

Alors, cette résolution propose de continuer notre travail sur les politiques jeunesse car, si beaucoup a été dit et fait, beaucoup reste encore à inventer. Les

défis auxquels les nouvelles générations sont confrontées sont absolument majeurs, à commencer par le plus grave d'entre eux, vivre dans un monde à + 4 degrés.

Nous souhaitons faire un point précis sur l'accès des jeunes, dès 18 ans, à un revenu minimum social garanti, rappelant au passage que ce revenu serait conditionné à une déclaration fiscale individuelle. Ce RMSG n'est pas l'aumône, pas la charité mais une question de droit. Le progrès social dans une société doit se mesurer aux droits que cette société octroie à ses citoyens, tous ses citoyens et ici tous ses majeurs. Il ne peut y avoir de majorité civique sans majorité sociale.

C'est alors une réponse de progrès social mais aussi une réponse sociétale, un geste fait envers les jeunes générations, un geste de confiance. Car, une partie non négligeable des difficultés pointées à raison viennent de là, de ce que la société renvoie aux jeunes. Il est souvent écrit dans nos avis que nous vivons une crise de la confiance dans nos institutions. Permettez-nous ici de dire qu'en espèce, c'est, sur ce sujet, pour l'UNSA les institutions elles même qui ne font pas confiance aux jeunes.

Scrutin

Scrutin sur l'ensemble
de la résolution.
Le CESE a adopté.

Nombre de votantes
et de votants : 119
Pour : 87
Contre : 30
Abstentions : 2

Ont voté pour

GROUPE	COMPOSITION
Agir autrement pour l'innovation sociale et environnementale	Mme Djouadi, MM. El Jarroudi, Hammouche, Mmes Roux de Bezieux, Tordeux Bitker, Tutenuit.
Alternatives sociales et écologiques	Mmes Gondard-Lalanne, Groison, M. Le Queau, Mme Orain.
Artisanat et Professions libérales	MM. Anract, Chassang, Guihard, Mmes Munoz, Niakaté, M. Repon, Mme Vial.
Associations	Mme Belhaddad, MM. Deniau, Deschamps, Mmes Doresse Dewas, Jourdain Menninger, Le Fur, Martel, M. Miribel, Mme Monnier, M. Thomasset.
CFDT	M. Aonzo, Mme Blancard, M. Cadart, Mmes Caillet, Gresset-Bourgeois, MM. Guihéneuf, Lautridou, Mariani, Mmes Meyling, Pajarès y Sanchez, M. Ritzenthaler, Mme Thiery, M. Tivierge.
CGT	Mmes Barth, Bordenave, Chay, Gallet, Garreta, MM. Naton, Oussedik, Mmes Rouchy, Tatot.
CGT-FO	MM. André, Busiris, Mmes Clicq, Delaveau, Marot, M. Sabot.
Environnement et nature	MM. Beauvais, Boucherand, Chabason, Mme Claveirole, M. Gatet, Mmes Grimault, Journée, Marsaud, Martinie-Cousty, M. Mayol, Mmes Ostria, Popelin, Rattez, M. Richard, Mme Van Den Broeck.

Non-inscrits	Mme Beaufls, MM. Joseph, Noël.
Organisations étudiantes et mouvements de jeunesse	MM. Eyriey, Jeanne-Rose, Occansey.
Outre-mer	Mmes Arlie, Bouchaut-Choisy, MM. Leung, Marie-Joseph, Mme Mouhoussoune, M. Yan.
Santé et Citoyenneté	M. Boroy, Mme Joseph.
UNSA	Mme Arav, MM. Darwane, Truffat.

Ont voté contre

GROUPE	COMPOSITION
Agriculture	MM. Amécourt (d'), Biès-Péré, Dagès, Férey, Gangneron, Mmes Lion, Sellier, Vial.
Entreprises	Mme Carlac'h, M. Cavagné, Mme Coudero, MM. Creyssel, Gardinal, Goguet, Mmes Guerniou, Hafidou, MM. Kling, Moisselin, Mmes Puzat, Salvadoretti, Ullern, MM. Vermot Desroches, Vidor.
Familles	Mmes Balducci, Blanc, MM. Desbrosses, Erbs, Mme Gariel, M. Marmier, Mme Picardat.

Se sont abstenu.e.s

GROUPE	COMPOSITION
CFE-CGC	Mme Biarnaix-Roche.
Non-inscrits	M. Breton.

Dernières publications du Conseil économique, social et environnemental



Retrouvez l'intégralité des travaux du CESE sur le site

ecese.fr

Retrouvez le CESE sur les réseaux sociaux



Imprimé par la Direction de l'information légale et administrative, 26, rue Desaix, Paris 15^e, d'après les documents fournis par le Conseil économique, social et environnemental • N° 411230028-001223 - Dépôt légal : décembre 2023 • Crédit photo : Dicom



PEFC™ 10-31-2190



IMPRIM'VERT®

le cese.fr

9, place d'Iéna
75 775 Paris Cedex 16
01 44 43 60 00



**PREMIÈRE
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative



Les éditions des
Journaux officiels

N° 41123-0028

ISSN 0767-4538 ISBN 978-2-11-167397-7



9 782111 673977